



Une vague d'énergie en Normandie

En application de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe), un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) a été arrêté pour la Seine- Maritime.

La Communauté de Communes des Monts et Vallées s'agrandit de 16 à 24 communes en intégrant Avesnes-en-Val, Canehan, Cuverville-sur-Yères, Petit-Caux, Saint-Martin-le-Gaillard, Sept-Meules, Touffreville-sur-Eu et Villy-sur-Yères.



La répartition des 54 délégués s'est faite selon un accord local : 18 pour Petit-Caux, 7 pour Saint-Nicolas-d'Aliermont, 4 pour Envermeu, 2 pour Saint-Aubin-le-Cauf, 2 pour Saint-Vaast-d'Équiqueville, 2 pour Notre-Dame-d'Aliermont, 2 pour Meulers et 1 délégué pour les autres communes.



Une première réunion de conseil pour les délégués de la communauté de communes des Falaises du Talou.

Les 54 délégués ont élu quatre vice-présidents supplémentaires lors du premier conseil de la nouvelle communauté de communes des Falaises du Talou : **Patrick Martin**, maire de Petit Caux), **Martial Fromentin**, maire de Saint-Martin-le-Gaillard , **Caroline Duhamel** et **Patrice Philippe**, tous deux de Petit Caux.

Pour le président, **Gérard Picard**, il était logique qu'avec l'élargissement, - « *et non la fusion* » , comme il tient à le souligner- , de la CCMV, soient représentés des élus de Petit Caux et de Yères et Plateaux. Le bureau de l'ancienne CCMV (un président, quatre vice-présidents et quatre membres du conseil), comprend toujours neuf membres, mais avec huit vice-présidents, ceux des Monts et Vallées, Blandine Lefebvre, Annie Boutin, Christophe Fromentin et Jean-Marie Follain ayant conservé leur poste.

La nouvelle communauté de communes devra aussi harmoniser ses compétences : économie, tourisme, voirie, ramassage des ordures ménagères, bibliothèque, enseignement musical, portage de repas, assistantes maternelles, centre de loisirs...

Le site Ludibulle devient communautaire, ce qui a suscité une question du maire de Bailly-en-Rivière, **Michel Ratel** : « *Quels seront les tarifs, notamment pour nos écoles ?* ». « *L'élargissement du territoire va impliquer une réflexion sur les tarifs à appliquer. Sans vouloir dévoiler quoi que ce soit, il faut que cela devienne la com'com de Falaises du Talou, et il faut aussi faire prendre conscience aux habitants des Falaises du Talou que cet équipement est*

leur équipement et qu'il représente un plus pour les habitants », a répondu Patrick Martin. Gérard Picard a clôturé le conseil en évoquant la mise en place d'un projet de territoire de grande ampleur : « Je souhaite que ce soit un projet partagé, avec la com'com, mais aussi avec les conseils municipaux ».